



UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION LIRE LES ÉTIQUETTES ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

- DESCRIPTION :** SOLU' MOUSSE est un anti-mousse **concentré** en phase aqueuse à base de substances biocides de type ammonium quaternaire **biodégradables...**
- PROPRIÉTÉS :** SOLU' MOUSSE est un produit concentré de protection des ouvrages de maçonnerie (TP10), étudié spécifiquement pour la destruction des mousses, lichens, champignons et algues.
Il peut être utilisé sur toutes les surfaces telles que : dallages, murs, toitures, terrasses ...
SOLU' MOUSSE est aussi destiné au traitement curatif et préventif avant la mise ou remise en peinture d'une façade.
- MODE D'EMPLOI :** SOLU' MOUSSE s'utilise dilué : 1 litre pour 6 à 10 litres d'eau selon le degré d'encrassement du support.
TRAITEMENT CURATIF : Application en toute saison, sur la surface à traiter, généralement à l'aide, d'un pulvérisateur, d'un rouleau ou d'une brosse.
Après application, laisser agir 1 à 15 jours jusqu'au dessèchement ou noircissement des mousses, algues ou lichens. Les éliminer à l'aide d'un balai ou d'une brosse. Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, réaliser une seconde application.
TRAITEMENT PRÉVENTIF : La pulvérisation de SOLU' MOUSSE, sur les surfaces habituellement contaminées, permet de prévenir l'apparition durable des mousses. Peut aussi être utilisé avant mise en peinture, sans avoir à effectuer de rinçage après la pulvérisation.
- RENDEMENT :** 30 - 50 m² / litre selon la nature du support.
- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :** Aspect : liquide transparent ambré
Densité : 1
pH : 7
- NETTOYAGE :** Nettoyage des outils à l'eau
- PRÉCAUTION :** Ne pas appliquer par temps pluvieux ou sur des surfaces gelées, ne pas pulvériser par grand vent. Ne pas utiliser à proximité des bassins susceptibles de contenir des poissons. Ne pas projeter sur les fleurs, plantes, gazon et les toits de chaume.
- PROTECTION :** Conserver hors de portée des enfants. Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas manger, ni boire pendant l'utilisation. Ne pas respirer les brouillards de pulvérisation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage. Éliminer l'emballage vide et le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination (par exemple : déchetterie).
- HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :** Etiquetage EUROPÉEN.
Produit réglementé : C – Corrosif - N – Dangereux pour l'Environnement
Consulter la fiche de données de sécurité.
- CONDITIONNEMENT :** 1 L, 5 L et 20 L
- STOCKAGE :** Stocker SOLU' MOUSSE à l'abri du gel, de la chaleur et du soleil.



Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.
Version 3 du 07/06/2011